







PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

13 novembre 2020 Original : Anglais

22^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD

Vidéoconférence, 15-16 décembre 2020

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

- 1. Conformément à l'article 18 du Règlement intérieur de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et après consultation de Mme Ivana Stovanovic, Présidente de la CMDD, la 22^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD est prévue les 15 et 16 décembre 2020 par vidéoconférence. Les modalités de connexion par voie électronique seront communiquées aux participants en temps utile.
- 2. L'objectif de cette réunion est double : 1) faire le point sur les progrès accomplis depuis la 21^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD (vidéoconférence, 13-14 mai 2020) ; 2) aborder des questions spécifiques liées au mandat de la CMDD et aux décisions adoptées lors de la 21^e Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses protocoles (COP 21) (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019), y compris la préparation de la 19^e Réunion de la CMDD qui se tiendra en juin 2021.
- 3. La documentation est fournie en anglais et en français. L'interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français pendant la réunion.
- 4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour assister le Comité dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

5. Après le discours de bienvenue de M. Gaetano Leone, Coordonnateur du PNUE/PAM, la réunion sera ouverte à 10 h 00 heure locale à Athènes (Grèce, GMT+2), le mardi 15 décembre 2020, par Mme Ivana Stojanovic, Présidente de la CMDD.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Documents de travail	UNEP/MED WG.483/1 UNEP/MED WG.483/2
Documents	UNEP/MED WG.483/Inf.1
d'information	UNEP/MED WG.483/Inf.2

- 6. Conformément à l'article 25 du Règlement intérieur de la CMDD, le Règlement intérieur concernant les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis*.
- 7. Les participants à la réunion seront invités à examiner et adopter l'ordre du jour provisoire contenu dans le document de travail UNEP/MED WG.483/1 et annoté dans le présent document.
- 8. Il est prévu que le Comité de pilotage de la CMDD examine tous les points de l'ordre du jour au cours de ses deux jours de réunion. La clôture de la réunion est programmée pour le mercredi 16 décembre 2020 à 18 h 00.
- 9. Le rapport de la réunion sera finalisé après la réunion et distribué aux membres du Comité de pilotage de la CMDD pour observations et approbation par voie électronique.

Point 3 de l'ordre du jour : Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : examen des progrès réalisés pour la période mai – octobre 2020

Documents de travail	UNEP/MED WG.483/3
Documents	UNEP/MED WG.483/Inf.3
d'information	UNEP/MED WG.483/Inf.4

	UNEP/MED WG.483/Inf.5 UNEP/MED WG.483/Inf.6	
	UNEP/MED WG.483/Inf.7	
Publications	PNUE/PAM (2020). Etat de l'Environnement et du Développement en	
	Méditerranée. Nairobi	
	PNUE/PAM (2020). Etat de l'Environnement et du Développement en	
	Méditerranée : Résumé à l'attention des décideurs. Nairobi.	
	PNUE/PAM (2020). Etat de l'Environnement et du Développement en	
	Méditerranée : Messages clés. Nairobi.	

- 10. Le Secrétariat présentera le document de travail UNEP/MED WG.483/3 qui décrit les progrès des activités liées à la CMDD et à la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) depuis la 21° Réunion du Comité de pilotage de la CMDD, couvrant la période mai octobre 2020.
- 11. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront invités à commenter les progrès présentés par le Secrétariat et à rendre compte de leurs propres activités qui ont contribué à la mise en œuvre et au suivi de la SMDD pendant cette période.

Point 4 de l'ordre du jour : Problématiques spécifiques

Documents de travail	UNEP/MED WG.483/4	
	UNEP/MED WG.483/5	
Documents	UNEP/MED WG.483/Inf.3	
d'information	UNEP/MED WG.483/Inf.4	
	UNEP/MED WG.483/Inf.5	
	UNEP/MED WG.483/Inf.6	
	UNEP/MED WG.483/Inf.7	
	UNEP/MED WG.483/Inf.8	
Publications	PNUE/PAM (2020). Etat de l'Environnement et du Développement en	
	Méditerranée. Nairobi	
	PNUE/PAM (2020). Etat de l'Environnement et du Développement en	
	Méditerranée : Résumé à l'attention des décideurs. Nairobi.	
	PNUE/PAM (2020). Etat de l'Environnement et du Développement en	
	Méditerranée : Messages clés. Nairobi.	

- 12. Le Secrétariat présentera le document de travail UNEP/MED WG.483/4 « Rapport sur des questions spécifiques » pour examen et commentaires par le Comité.
- 13. Le Comité devrait fournir des commentaires et des conseils sur les questions spécifiques suivantes :
 - A. Évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur les Consommation et Production Durables (CPD)
- 14. Conformément à la décision IG.24/3 adoptée lors de la COP 21 et sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD, le Secrétariat (Unité de coordination et CAR/CPD) est appuyé par des services de conseil d'experts afin de réaliser les évaluations à mi-parcours participatives et basées sur des indicateurs de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée (Plan d'action CPD), parallèlement à la préparation de la Stratégie à moyen terme (SMT) 2022-2027 du PNUE/PAM.
- 15. Sur la base des résultats préliminaires de l'évaluation à mi-parcours de la SMDD portant sur l'état des lieux et l'analyse des lacunes (document d'information UNEP/MED WG.483/Inf.4) et des résultats préliminaires de l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action CPD (analyse documentaire), les consultants ont rédigé une note en vue de la consultation des parties prenantes (document

d'information UNEP/MED WG.483/Inf.5) visant à contribuer à la consultation de divers décideurs et parties prenantes par le truchement d'entretiens bilatéraux, de groupes de débat (webinaires) et d'un questionnaire en ligne. Les principales conclusions préliminaires de l'évaluation à mi-parcours de la SMDD sont incluses dans l'Annexe I du document de travail UNEP/MED WG.483/4 pour examen, observations et révisions éventuelles par le Comité de pilotage de la CMDD.

16. Le Comité est invité à formuler des observations sur le processus d'évaluation à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action CPD, ainsi que sur les activités et les résultats préliminaires, tels qu'ils sont présentés dans le document de travail UNEP/MED WG.483/4.

B. Le Prix méditerranéen de l'entreprenariat vert

- 17. Le Secrétariat (CAR/CPD) présentera les développements récents et perspectives liés à la préparation du Prix méditerranéen de l'entreprenariat vert, en tant qu'initiative phare de la SMDD, faisant suite à la décision IG.24/3 adoptée lors de la COP 21.
- 18. Le Comité de pilotage de la CMDD devrait examiner les questions spécifiques liées à ce Prix, telles qu'elles sont présentées dans le document de travail UNEP/MED WG.483/4, afin d'obtenir des conseils sur la marche à suivre, notamment en ce qui concerne la base juridique, les critères de sélection, le jury, l'identité visuelle, l'engagement des parties prenantes et la campagne de sensibilisation.

C. Études d'évaluation

- (1) Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR1) des Experts méditerranéens sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC) ;
- (2) Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED) ;
- (3) Étude de prospective MED 2050

<u>Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR1) des Experts méditerranéens sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC)</u>

- 19. Faisant suite à la vaste consultation des décideurs politiques et des parties prenantes, notamment la consultation plénière du MedECC (vidéoconférence, 22 septembre 2020), la version révisée du Résumé à l'intention des décideurs (SPM) du projet du MAR1 du MedECC devrait être soumis pour examen et approbation éventuelle lors de la réunion ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) sur l'action pour le climat et l'environnement (Egypte, 2021) et de la COP 22 (Turquie, décembre 2021). En 2021, le SPM sera également soumis à l'examen de la 19e Réunion de la CMDD.
- 20. En tant qu'intervenant invité, M. Wolfgang Cramer, l'un des deux coordinateurs du programme MedECC, présentera les faits nouveaux et les perspectives liés au travail de MedECC. Une séance de questions/réponses ainsi qu'un débat s'ensuivront pour permettre de recueillir les réactions générales et les observations détaillées des membres du Comité de pilotage de la CMDD.
- 21. Le Comité de pilotage de la CMDD devrait partager des idées pour une diffusion large du MAR1 et de son SPM, et débattre des actions envisagées par le MedECC au-delà de la campagne de communication du MAR1, comme présenté dans le document de travail UNEP/MED WG.483/4.

Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED)

22. Faisant suite à la publication du rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED) en octobre 2020, y compris son Résumé à l'intention des décideurs et ses Messages clés, le Comité de pilotage de la CMDD est invité à débattre de la mise en œuvre du plan de communication du RED à l'échelle du système du PNUE/PAM afin d'assurer une diffusion large des conclusions du rapport et de positionner l'état de l'environnement et du développement en

Méditerranée comme un produit de connaissance phare du système PNUE/PAM – Convention de Barcelone.

23. Le Comité devrait également partager les possibilités de promouvoir davantage le RED aux niveaux régional, national et local, en particulier au sein des pays et/ou organisations.

Étude de prospective MED 2050

- 24. Conformément à la décision IG.24/4 adoptée lors de la COP 21, le Secrétariat (Plan Bleu) met en œuvre la phase II de l'étude prospective MED 2050 sur l'environnement et le développement en Méditerranée.
- 25. Le Comité de pilotage de la CMDD devrait examiner les questions spécifiques présentées dans le document de travail UNEP/MED WG.483/4 en vue de conseiller le Secrétariat (Plan Bleu) sur la voie à suivre et de positionner son rôle dans cet exercice de prospective participative.
 - D. Introduction par la Division scientifique du PNUE de la « Salle de situation de l'environnement mondial » (WESR), du Système d'information sur les rapports d'indicateurs pour les Objectifs de développement durable (IRIS pour les ODD) et de la Mesure des progrès II
- 26. Faisant suite à une recommandation de la 21° Réunion du Comité de pilotage de la CMDD, le Secrétariat a invité des représentants de la Division scientifique du PNUE pour introduire des démonstrations interactives du portail *Environment Live* (https://environmentlive.unep.org), notamment la Salle de situation de l'environnement mondial (*World Environment Situation Room* WESR), le Système d'information sur les rapports sur les indicateurs pour les Objectifs de développement durable (*Indicator Reporting Information System for Sustainable Development Goals* IRIS pour les ODD) et le rapport d'évaluation Mesurer les progrès II (*Measuring Progress II*).
- 27. Un débat (questions et réponses) suivra les démonstrations en direct afin de recueillir les réactions et les observations du comité de pilotage de la CMDD en vue d'une collaboration future.

E. Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et intégration des indicateurs de consommation et production durables

- 28. Conformément à la décision IG.24/3, le Secrétariat (Plan Bleu) prépare une version actualisée du tableau de bord sur le développement durable en Méditerranée. Le Secrétariat (Plan Bleu et CAR/CPD) travaille également sur l'intégration des indicateurs de CPD dans le tableau de bord. Des fiches d'indicateurs seront préparées en vue de la 19^e Réunion de la CMDD.
- 29. Des ajustements du tableau de bord sont à l'étude pour y inclure des indicateurs de suivi des répercussions de la crise de la COVID-19 dans la région et les pays méditerranéens, notamment concernant la relation entre l'état de l'environnement et la santé, ainsi que des indicateurs juridiques sur les réglementations environnementales pour mieux couvrir l'objectif 6 « Gouvernance » de la SMDD et l'ODD 17 « Partenariats ».
- 30. Le Comité de pilotage de la CMDD devrait examiner et commenter la feuille de route proposée en rapport avec ces activités (perspectives et prochaines étapes), telle qu'elle figure dans le document de travail UNEP/MED WG.483/4.
 - F. Structures et processus pour la mise en œuvre du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) dans les pays méditerranéens
- 31. Dans le cadre de l'échange d'expériences entre les Parties contractantes sur les structures et processus nationaux de mise en œuvre et de suivi du Programme 2030, des ODD et de la SMDD, le Secrétariat a rédigé un projet de document de synthèse (document de travail UNEP/MED WG.483/5)

alimenté par les résultats d'une consultation en ligne des membres de la CMDD représentant les Parties contractantes.

32. A partir d'une approche d'apprentissage par les pairs, l'ébauche de document identifie les points communs entre les pays méditerranéens et les spécificités nationales, ainsi que des conclusions, pour examen et commentaires par le Comité de pilotage de la CMDD en vue de finaliser ce document pour éventuellement le soumettre à la 19^e Réunion de la CMDD.

G. La réponse stratégique du PNUE/PAM à la crise de la COVID-19 en Méditerranée

- 33. Au printemps 2020, le Secrétariat a préparé et diffusé la « Réponse stratégique du PNUE/PAM à la COVID-19 : un plan d'action » (UNEP/MED WG.483/Inf.7), qui est alignée sur les éléments de base de la reponse stratégique du PNUE à la COVID-19.
- 34. Le document de travail UNEP/MED WG.483/4 présente un résumé des orientations stratégiques de la réponse du PNUE/PAM à la crise de la COVID-19 en Méditerranée, pour examen et commentaires par le Comité de pilotage de la CMDD en vue d'engager une réflexion au sein de la CMDD, en particulier dans le contexte de la préparation de la 19° Réunion de la CMDD.
- 35. Les membres du Comité sont également invités à partager leurs propres initiatives et activités concernant les répercussions de la COVID-19 dans leur pays ou domaine d'expertise.

H. Adhésion à la CMDD

- 36. Le Comité de pilotage de la CMDD devrait examiner et commenter la composition provisoire de la CMDD pour 2022-2023, telle qu'elle figure dans le document de travail WG.483/4, qui présente les manifestations d'intérêt reçues de la part de plusieurs parties prenantes.
- 37. Le Comité est également invité à suggérer ou à mobiliser tout candidat potentiel pertinent, en particulier pour le groupe des Parlementaires.

I. Préparation de la 19ème réunion de la CMDD

38. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD devraient débattre des thèmes proposés par le Secrétariat dans le document de travail UNEP/MED WG.483/4 pour faciliter leur discussion sur la préparation de la 19^e Réunion de la CMDD et la définition des points éventuels de l'ordre du jour, en tenant compte du mandat de la CMDD (Décision IG.22/17 adopté lors de la COP19 en 2016 à Athènes, en Grèce).

Point 5 de l'ordre du jour : Tout autre sujet

Document de travail	UNEP/MED WG.483/1
Documents	UNEP/MED WG.483/2
d'information	UNEP/MED WG.483/Inf.8

39. Le Comité de pilotage de la CMDD sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être soulevée par ses membres.

Point 6 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

Documents de travail	UNEP/MED WG.483/1
	UNEP/MED WG.483/2
Document d'information	UNEP/MED WG.483/Inf.8

40. Le rapport de la réunion sera distribué aux membres du Comité de pilotage de la CMDD à un stade ultérieur pour approbation.

41. La réunion devrait être clôturée par Mme Ivana Stojanovic (Monténégro), Présidente de la CMDD, aux alentours de 18 h 00 le mercredi 16 décembre 2020.

Emploi du temps

(L'emploi du temps se lit en heure locale à Athènes, Grèce - TU+2).

Horaire Point de l'ordre du jour Document	3/1 3/2 3/Inf.1 3/Inf.2 3/3 3/Inf.3
Point 4 de l'ordre du jour Questions spécifiques pilotage de la UNEP/MED WG.48 2. Adoption de l'ordre du jour CMDD UNEP/MED WG.48 provisoire et organisation des travaux Secrétariat 10:30 – 11:30 3. Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : examen des progrès réalisés pour la période mai – octobre 2020 UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48	3/2 3/Inf.1 3/Inf.2 3/3 3/Inf.3 3/Inf.4
spécifiques 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux 10:30 – 11:30 3. Travaux de la CMDD et mise en ceuvre de la SMDD : examen des progrès réalisés pour la période mai – octobre 2020 11:30 – 12:00 4. Questions spécifiques (cont'd) B. Le Prix méditerranéen de pilotage de la UNEP/MED WG.48	3/Inf.1 3/Inf.2 3/3 3/Inf.3 3/Inf.4
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux 10:30 – 11:30 3. Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : examen des progrès réalisés pour la période mai – octobre 2020 UNEP/MED WG.48	3/Inf.2 3/3 3/Inf.3 3/Inf.4
provisoire et organisation des travaux 10:30 – 11:30 3. Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : examen des progrès réalisés pour la période mai – octobre 2020 UNEP/MED WG.48	3/3 3/Inf.3 3/Inf.4
10:30 – 11:30 3. Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : examen des progrès réalisés pour la période mai – octobre 2020 UNEP/MED WG.48	3/Inf.3 3/Inf.4
ceuvre de la SMDD : examen des progrès réalisés pour la période mai – octobre 2020 UNEP/MED WG.48	3/Inf.3 3/Inf.4
progrès réalisés pour la période mai – octobre 2020 UNEP/MED WG.48	3/Inf.4
octobre 2020 UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48 B. Le Prix méditerranéen de (CAR/CPD) UNEP/MED WG.48	
UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48 UNEP/MED WG.48 B. Le Prix méditerranéen de (CAR/CPD) UNEP/MED WG.48	3/Inf.5
UNEP/MED WG.48 11:30 – 12:00 4. Questions spécifiques (cont'd) Secrétariat UNEP/MED WG.48 B. Le Prix méditerranéen de (CAR/CPD) UNEP/MED WG.48	
11:30 – 12:00 4. Questions spécifiques (cont'd) Secrétariat UNEP/MED WG.48 B. Le Prix méditerranéen de (CAR/CPD) UNEP/MED WG.48	3/Inf.6
B. Le Prix méditerranéen de (CAR/CPD) UNEP/MED WG.48	3/Inf.7
B. Le Prix méditerranéen de (CAR/CPD) UNEP/MED WG.48	3/3
	3/4
l'entreprenariat vert	
12:00 – 12:30 Pause	
12:30 – 13:30 4. Questions spécifiques Secrétariat UNEP/MED WG.48	3/4
D. Introduction par la Division Division	
scientifique du PNUE de la « Salle de scientifique du	
situation de l'environnement mondial » PNUE	
(WESR)	
13:30 – 14:30 4. Questions spécifiques (cont'd) Secrétariat (Plan UNEP/MED WG.48	3/3
E. Tableau de bord méditerranéen de la Bleu et UNEP/MED WG.48	3/4
durabilité et intégration des indicateurs CAR/CPD)	
de consommation et production	
durables	
14:30 – 16:00 Pause déjeuner	
16:00 – 17:00 4. Questions spécifiques (cont'd) Secrétariat UNEP/MED WG.48	3/3
C. Etudes d'évaluation : M. Wolfgang UNEP/MED WG.48	3/4
(1) Premier rapport d'évaluation Cramer UNEP/MED WG.48	3/Inf.6
méditerranéen (MAR1) des Experts (MedECC)	
méditerranéens sur les changements	
climatiques et environnementaux	
(MedECC)	
17:00 – 18:00 4. Questions spécifiques (cont'd) Secrétariat UNEP/MED WG.48	3/3
C. Etudes d'évaluation : (Plan Bleu) UNEP/MED WG.48	3/4
(2) Rapport sur l'état de	
l'environnement et du développement	
en Méditerranée (RED) ;	
(3) Étude de prospective MED 2050	

Mercredi 16 décembre 2020			
Horaire Point de l'ordre du jour		Document	
10:00 - 10:45	4. Questions spécifiques (cont'd)	Secrétariat	UNEP/MED WG.483/4
	G. La réponse stratégique du		UNEP/MED WG.483/Inf.7
	PNUE/PAM à la crise de la COVID-19		
	en Méditerranée		
10:45 – 11:15	4. Questions spécifiques (cont'd)	Secrétariat	UNEP/MED WG.483/4
	H. Adhésion à la CMDD		
11:15 – 12:00	4. Questions spécifiques (cont'd)	Secrétariat	UNEP/MED WG.483/4
	F. Structures et processus pour la mise		UNEP/MED WG.483/5
	en œuvre du Programme 2030 et des		
Objectifs de développement durable			
	(ODD) dans les pays méditerranéens		
12:00 – 12:30) Pause		
12:30 – 14:30	4. Questions spécifiques (cont'd)	Secrétariat	UNEP/MED WG.483/3
	A. Évaluations à mi-parcours de la		UNEP/MED WG.483/4
	SMDD et du Plan d'action régional sur		UNEP/MED WG.483/Inf.3
	les Consommation et Production		UNEP/MED WG.483/Inf.4
	Durables (CPD)		UNEP/MED WG.483/Inf.5
14:30 – 16:00	Pause déjeuner		
16:00 – 17:00	4. Questions spécifiques (cont'd)	Secrétariat	UNEP/MED WG.483/4
	I. Préparation de la 19ème réunion de		
	la CMDD		
17:00 – 18:00	5. Tout autre question	Secrétariat	UNEP/MED WG.483/1
	6. Clôture de la réunion	Présidente de la	UNEP/MED WG.483/2
		CMDD	UNEP/MED WG.483/Inf.8